



CONSEIL SYNDICAL JEUDI 15 FÉVRIER 2024

Extrait du registre des délibérations

Titulaires présents de l'Agglomération Pays Basque		Excusés Agglomération Pays Basque	
AIMÉ Thierry	HARGUINDEGUY Jérôme	AROSTEGUY Maider	PARGADE Isabelle
BERARD Marc	IRIART Jean-Pierre	BETAT Sylvie	ROLLING Eric
BERTHET André	IRIBARNE Pascal	BURRE-CASSOU Marie-Pierre	SAINT ESTEVEN Marc
CARRERE Bruno	LACARRA Anita	COSCARAT Jean-Michel	
CASCINO Maud	LACASSAGNE Alain	DARRIEUX-JUSON Olivier	
CIER Vianney	LAHORGUE Michel	ECHEVERRIA Philippe	
COURCELLES Gérard	LASSERRE Jean-François	ELGOYEN-HARITCHET Valérie	
DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine	MAGIS Jean-Noël	ETCHEBER Peio	
DE PAREDES Xavier	MAILHARIN Jean-Claude	GASTAMBIDE Arño	
DELOBEL Marie-Anne	MOUESCA Colette	GONZALEZ Francis	
DUHART Agnès	OÇAFRAIN Jean-Marc	GOYTY Xalbat	
ELGART Xavier	THICOIPÉ Xabi	LABÈGUERIE Marc	
ESPILONDO Pierre		LARRALDE André	
ETCHEBERRY Jean-Jacques		LASSABE Gilles	
ETCHEMENDY René		MAUROU Hervé	
GOYHETCHE Ramuntxo		MAZAIN Eric	
HARAN Gilles		NOBLIA Félix	
Titulaires présents de la Communauté de Communes du Seignanx		Excusés Communauté de Communes du Seignanx	
DUBERT Francis		BELIN Eva	
LESTANGUET Jean-Romain		DUFAU Isabelle	
PEYNOCHE Gilles		FICHOT Julien	
Suppléants présents mandatés par des titulaires		Procurations de titulaires excusés à des titulaires	
Titulaires excusés	Suppléants désignés	Titulaires excusés	Titulaires désignés
GOYTY Xalbat	LACOSTE Xavier	DUFAU Isabelle	DUBERT Francis
ELGOYEN-HARITCHET Valérie	DUMORTIER Anne	ETCHEBER Peio	MAILHARIN Jean-Claude
		MAUROU Hervé	CIER Vianney
		SAINT ESTEVEN Marc	BERARD Marc

Absents : (CAPB) ALDANA-DOUAT Eneko, BERCAITS Christian, DURRUTY Sylvie, HIRIGOYEN Roland, IHIDOY Sébastien, KAYSER Mathieu, KEHRIG COTTENÇON Chantal, LASCUBÉ Grégoire, SORHUET Vincent, VAQUERO Manuel.

Date d'envoi de la convocation : 9 février 2024
Délégués titulaires en exercice : 65
Membres titulaires et suppléants présents : 34
Membres votants (présents ou représentés) : 38

Président de séance : Marc BERARD, Président

Secrétaire de séance : ELGART Xavier

Le Conseil syndical s'est réuni à Ustaritz (Mairie – Salle du Conseil municipal) le 15 février 2024 à 18h30 et a délibéré sur la question suivante :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 19/02/2024

OJ n°3 - Finances : Approbation du Compte de Gestion 2023

Rapporteur : Marc BERARD, Président

Conformément aux articles L.5711-1, L.5211-1 et L.2121-31 du CGCT, le Conseil syndical doit se prononcer sur le Compte de Gestion de l'année 2023 communiqué par Monsieur le Trésorier Principal Municipal de Bayonne, Receveur du Syndicat Mixte du SCoT.

Pour l'exercice 2023, les écritures du Compte de Gestion sont conformes à celles du Compte Administratif du Syndicat (extrait du compte de gestion ci-annexé).

La Direction Départementale des Finances Publiques n'émet aucune observation, ni aucune réserve au Compte de Gestion.

Le Conseil syndical

- ➔ **ARRÊTE** les résultats des différentes sections budgétaires, statuant sur l'ensemble des opérations budgétaires et non budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2023 ;
- ➔ **DÉCLARE** que le Compte de Gestion dressé par le Trésorier pour 2023 est sans observation, ni réserve.

Pour extrait conforme au registre
Le Président,
Marc BERARD

